Impressum

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **45 (2018)**

Heft 6

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Signatures de 137 pays pour la pétition de l'OSE sur le vote électronique

Le vote électronique doit être accessible à tous les Suisses de l'étranger d'ici à2021: l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) a déposé le 30 novembre cette demande à la Chancellerie fédérale. Des milliers de Suisses de l'étranger soutiennent cette demande.

La pétition en ligne de l'OSE, dans laquelle elle préconise le vote électronique, est soutenue dans le monde entier au sens le plus littéral du terme. À la fin de la période de collecte, les citoyens suisses de 137 pays ont signé la pétition, qui a été soumise à la Chancellerie fédérale le 30 novembre. C'est pourquoi des milliers de personnes soutiennent la revendication visant à ce que la Suisse mette en place très rapidement un système de vote et d'élections électroniques. La pétition adressée au Conseil fédéral et au Gouvernement demande expressément que le vote électronique soit rendu possible pour tous les Suisses de l'étranger d'ici à 2021.

L'OSE elle-même confirme sa position: selon elle, le vote électronique est le seul moyen de garantir à tous les Suisses de l'étranger l'exercice de leurs droits civiques.

172 100 Suisses de l'étranger sont inscrits sur un registre électoral et peuvent donc voter et exercer leur droit de votation en Suisse. Mais, cela se cantonne souvent à la simple volonté d'exercer ses droits civiques: comme les documents électoraux arrivent souvent trop tard, les électeurs vivant loin de leur pays d'origine sont souvent dans l'impossibilité de voter. Lors de la réunion du Conseil des Suisses de l'étranger du 10 août dernier, le Congrès de Viège a souligné que le vote électronique était le seul moyen de garantir aux Suisses de l'étranger l'exercice de leurs droits civiques.

Avec cette pétition, les Suisses de l'étranger renforcent la pression en la matière. La réaction du Conseil fédéral et du gouvernement à la pétition est toutefois toujours attendue: au moment de mettre sous presse, l'autorité n'avait pas encore répondu à la demande de l'OSE.

(MUL)

www.evoting2021.ch

Haute école universitaire ou apprentissage professionnel?

Conseils d'educationsuisse sur la formation en Suisse

Haute École universitaire ou apprentissage professionnel? Deux voies de formation différentes qui ne s'excluent pas. Le système de formation suisse se caractérise, notamment, par sa grande flexibilité. Plusieurs voies s'offrent à qui veut se former, changer d'école ou de formation ou rattraper une formation. Les possibilités de formation sont extrêmement variées. Vous trouverez un aperçu du système de formation suisse sur notre site web www.educationsuisse.ch.

Qui souhaite étudier en Suisse avec un diplôme gymnasial étranger, doit avant tout s'informer sur les conditions d'admission; quelquefois l'admission échoue à cause d'une matière fondamentale manquante. Ensuite, il faut trouver la branche d'études appropriée. Le site web de swissuniversities, www.studyprogrammes.ch, peut être utile pour la recherche. Beaucoup d'universités, hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques offrent des journées d'information qui sont organisées surtout en automne et hiver. Plusieurs hautes écoles universitaires disposent aussi d'un service de conseil d'orientation universitaire.

Qui décide, après l'école obligatoire ou le lycée, d'entreprendre un apprentissage, peut choisir entre environ 250 métiers. Le portail officiel suisse d'information de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière, www.orientation.ch, offre beaucoup d'informations comme profils professionnels, descriptions des formations, conseils et beaucoup plus. Une fois défini le domaine d'intérêt, des stages «découvertes» de 1 à 5 jours dans une entreprise peuvent être indiqués pour avoir un aperçu du métier. La recherche d'une place d'apprentissage commence normalement au moins un an avant le début de l'apprentissage. Quelquefois les entreprises demandent un test d'aptitude (p. ex. Multicheck) qu'il faut joindre à la candidature.

Une année transitoire peut représenter une solution pour ceux qui ne savent pas encore choisir une formation. Tous les cantons offrent des années scolaires supplémentaires ou des cours de préparation professionnelle.

De bonnes connaissances d'une langue nationale sont importantes pour effectuer une formation en Suisse. Savoir l'anglais représente certes un avantage, mais cela ne suffit pas. Seulement certaines études au niveau universitaire (Master) sont dispensées entièrement en anglais. (RG)

Des brochures d'information sur les divers sujets, infos générales et conseils personnalisés, aussi sur la choix de la profession ou d'études universitaires, sont disponibles auprès d'educationsuisse: info@educationsuisse.ch, tél. +41 (0)31 356 61 04. Nos collaboratrices parlent allemand, français, italien, anglais et espagnol.

IMPRESSUM:
La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 44e année en allemand, français, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 425 000 exemplaires, dont 218 287 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditrice.

DIRECTION ÉDITORIALE: Marc Lettau (MUL), rédacteur en chef; Stéphane Herzog (SH); Jürg Müller (JM); Simone Flubacher (SF), responsable des «news.admin.ch», Relations avec les Suisses de l'étranger, DFAE, 3003 Berne, Suisse.
ASSISTANTE DE RÉDACTION: Sandra Krebs
TRADUCTION: Schnellübersetzer GmbH
DESIGN: Joseph Haas, Zurich
IMPRESSION: Vogt-Schild Druck AG, 4552 Derendingen.

ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566110, fax +41313566101, PC 30-6768-9.
E-mail: revue@aso.ch

CLÔTURE DE RÉDACTION DE CETTE ÉDITION: 3.10.2018

Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.–/étranger, CHF 50.–). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. www.revue.ch

CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.

RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C012018